

Journée d'étude syndicale Financement de la sécurité sociale - UD86

Alexis Jeamet, conseiller fédéral, Pôle Santé - Reconquête de la Sécurité sociale

Quel financement du système général de la sécurité sociale ?

Historiquement, la sécurité sociale est financée par la cotisation sociale, mais il y a eu un changement de nature assez important avec le passage à un financement par l'impôt.

En effet, aujourd'hui, la cotisation sociale ne représente plus que 49% du financement.

Or, le principe fondamental de la cotisation sociale est que la gestion du système est déléguée à ceux qui payent, à qui reviennent donc le droit de gérer. Si la sécurité sociale change de financement, alors les citoyens n'ont plus de raison de décider.

De plus, la cotisation sociale permet une redistribution immédiate sans passer par le marché, avec donc un système de financement autonome.

D'ailleurs, les cotisations patronales sont du salaire. L'employeur ne paye pas quelque chose en plus. C'est comme si il nous versait le salaire brut et qu'on reversait nous même à l'urssaf par la suite.

Mais en France aujourd'hui, les exonérations fiscales s'élèvent à 84 milliards d'euros. C'est de l'argent qui ne va pas dans les caisses de l'État, et qui doit être compensé. A l'heure actuelle il l'est par la TVA, le fameux passage à l'impôt.

Par rapport à la richesse nationale

33% du PIB est consacré à la protection sociale dont 20% de transfert en espèce et 12% de prestations sociales en nature.

Il y a un argumentaire à développer : on a une part publique très importante mais ça permet de couvrir tout le monde sans compter sur la capacité individuelle à prendre une assurance sociale.

Notre dépense est élevée mais la protection est plus efficace et les inégalités diminuées par rapport à des pays qui dépensent moins comme les états unis.

Maîtriser les dépenses de santé : l'ONDAM

L'objectif national de dépenses d'assurance maladie ou ONDAM est un objectif de dépenses à ne pas dépasser en matière de soins de ville et d'hospitalisation dispensés dans les établissements privés ou publics, mais aussi dans les centres médico-sociaux. Il a été créé par ordonnances du 24 avril 1996. Il est fixé chaque année par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS). Attention : l'ONDAM n'est pas un budget, mais un objectif ou un indicateur de dépenses.

Apprécié sur les deux années de la crise sanitaire (2020-2021), le taux de croissance total

de l'Ondam hors crise et hors Ségur a ainsi atteint :

- +2,6 % de moyenne par an
- +4,8% par an si l'on inclut les dépenses consécutives au Ségur de la santé qui ont un impact pérenne sur le niveau de l'Ondam.
- +8,7% par an si l'inclut les dépenses liées à la crise COVID pour atteindre 240,1M€

L'objectif national de dépenses de l'assurance maladie ne part pas des besoins à couvrir mais d'un budget dans lequel il faut tout faire rentrer. La CGT s'oppose à l'ONDAM. L'augmentation de l'ONDAM est chaque année trop faible. C'est conçu comme ça.

L'excédent de la sécu n'est pas l'objectif. Il faut que les excédents servent à améliorer la qualité des soins par exemple. Il ne faut pas viser l'excédent.

Les objectifs de la CGT

La sécurité sociale doit devenir interlocuteur, collecteur et payeur unique.

La sécurité sociale doit à nouveau reposer sur les cotisations sociales.

La sécurité sociale doit devenir autonome grâce au retour des élections des administrateurs de la Sécurité sociale par les assurés sociaux et grâce à un budget décidé exclusivement par les salariés.

La sécurité sociale doit répondre aux besoins avec une prise à 100% des besoins, c'est-à-dire 100% des dépenses présentées au remboursement (nature ou espèces) sur toutes les branches.

Deuxième partie : actualités

Christophe Sicot [CGT] : Est ce que quelqu'un comprend ce qu'il y a derrière la réforme de la retraite ? Il va être très difficile de mobiliser si on ne connaît pas les tenants et les aboutissants de la réforme.

Marie Buisson [CGT] : Il y a eu une première réunion sur le calendrier avec le gouvernement, la prochaine portera sur la pénibilité puis sur le financement. Il va falloir être attentif à cet aspect car pour l'instant le gouvernement n'a rien dit.

La réforme en elle-même devrait porter sur un recul jusqu'à 65 ans de l'âge de la retraite. C'est un recul idéologique, déguisé en mesure d'égalité avec les européens.

L'un des arguments que la CGT doit mettre en avant est qu'aujourd'hui l'âge de départ moyen à la retraite est en dessous de 65 ans mais les travailleurs partent quand même avec des décotes, ce qui est significatif d'un âge légal de départ trop tardif. Le reculer encore va faire augmenter le nombre de retraités pauvres.

Le calendrier du gouvernement est resserré, les concertations devraient être terminées avant Noël.

La découverte du contenu de la réforme va se faire au fur et à mesure des concertations, c'est pourquoi la CGT y participe.

Jean Claude Etienne [CGT] : Le gouvernement essaie de se mettre la CFDT dans la poche en jouant sur le départ anticipé des métiers pénibles.

Christophe Sicot [CGT]: Le gouvernement appuie sur l'aspect "métiers passions".

Nathalie Bazire [CGT] : La bataille que l'on va devoir mener c'est celle de l'allongement du départ à la retraite mais aussi celle du financement de la retraite. On a des arguments et des propositions la dessus. C'est la première des choses sur laquelle il faut se battre.

Il y a des solutions. E. Borne nous annonce 10 milliards de déficit d'ici 2030. La mise en place de l'égalité salariale pourrait rapporter 6 milliards aux caisses de retraite. C'est un argument.

Il faut aussi mettre en avant la question de l'emploi : les moins de 25 ans et les plus de 55 ans n'en trouvent pas. Repousser le départ à la retraite va mettre des gens au chômage plus longtemps.

On ne peut pas se soustraire à une pseudo concertation mais il faut garder à l'esprit de ne pas séparer la bataille sur les salaires et celle sur les retraites.

Steeve Christmann [CGT]: Si le gouvernement passe la réforme, moi cheminot qui cotise à la CPR, est ce que je suis concerné ?

Victorien Pâté [CGT] : On ne sait pas encore comment vont être impactés les régimes spéciaux.

On est dans un contexte très différent de 2019 ou on parlait de réforme du système et non d'une réforme économique.

Pourtant, la réforme s'appuie sur des projections qui ne sont pas alarmistes : cette année la sécurité sociale est en excédent, même si ça n'est pas quelque chose de réellement interprétable.

Il y a un appauvrissement du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs : la seule manière de résorber le déficit éventuel de la sécurité sociale c'est d'augmenter les salaires et donc les cotisations plus vite que les pensions, donc en appauvrissant les retraités, c'est un problème.

Les carrières ne sont pas linéaires, d'où l'idée de prendre en compte les 6 derniers mois de travail, qui sont les meilleurs pour les fonctionnaires, dans le calcul de la pension. Le gouvernement peut vouloir revenir là dessus.

Hervé [FSU] : L'intention du gouvernement est de passer par un rectificatif du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Il faut se mobiliser pour aller vite dans la lutte contre cette réforme.

Victorien Pâté [CGT]: Les retraites sont financées officiellement par les cotisations patronales qui sont à 75%. L'idée est de réduire cette subvention pour financer des cadeaux aux entreprises : ça n'a rien à voir avec équilibrer le système.

Hervé [FSU] : Sur notre fiche de paie en tant que fonctionnaire, oui la cotisation patronale est à 75 % mais il n'y a pas de caisse pour les fonctionnaires, contrairement au privé. L'état ayant une durée de vie "infinie" il n'a pas besoin de caisse, il paye directement la retraite.

Depuis qu'il y a des autonomes, on a dû faire apparaître une cotisation retraite mais qui est purement fictive.

La part va diminuer dans les années qui viennent, est ce que l'état va de fait diminuer ce qu'il verse pour la retraite des fonctionnaires ?

Victorien Pâté [CGT]: C'est une question politique : est ce que l'état doit être solidaire de régimes privés ?

La différence entre les régimes privés publics est aussi la prise en compte des primes.

La fondatrice de l'Ifrap (think tank dédié à l'analyse de politiques publiques), dit que l'État cotise beaucoup trop et que le privé paye pour le public. C'est faux : le rapport sur la sécurité sociale montre que ça n'est pas le cas, il n'y a aucun écart entre employeur public et privé.

Dominique Rhodes [CGT]: Mes interrogations portent sur nos capacités à mobiliser nos organisations mais aussi pour contrer ce qui se prépare. J'ai confiance dans les camarades pour trouver les arguments. De façon générale, il est admis que le maçon doit travailler moins longtemps que celui qui travaille derrière un bureau, c'est le concept de la pénibilité. Ça va être très compliqué à contrecarrer cette idée. Il faut qu'on aille vers une lutte globale (travail emploi salaire), et vers une question philosophique: quel est le sens de la vie ? Je n'ai pas envie de travailler jusqu'à 65 ans. C'est une valeur bourgeoise. On ne captera pas les consciences avec une bataille de chiffres et de données, même si ça en fait partie. Pour convaincre largement il faut donner des motivations "brutes".

Marie Buisson [CGT]: Je pense qu'on a deux points d'appui : $\frac{2}{3}$ des français disent qu'ils ne veulent pas travailler toute leur vie. Sur des arguments factuels, la moitié des plus de 55 ans ne sont plus en emploi, et ça coûte de l'argent. La réforme est dogmatique, ils sont éloignés du quotidien.

De plus, l'intersyndicale sur la question des retraites est solide.

Fabienne Ricard [FSU] : Au snup beaucoup de collègues sont en arrêt maladie après 55 ans (arrêt d'un mois, reprise etc...) Est ce que syndicalement on a pas intérêt à réfléchir sur les dix dernières années au sein de nos professions et à comment travailler autrement, avec par exemple des mi-temps, l'accompagnement d'autres collègues, une évolution du travail ?

Autrefois il existait la pré retraite, pourquoi à 55 ans on pourrait pas travailler à 80 / 70 % payés à temps plein. La pénibilité c'est personnel.

Alexis Jeamet [CGT] : Les travailleurs veulent partir à la retraite à un âge moyen de 60,6 ans. La question est de savoir comment on se fait entendre, puisque la volonté en elle-

même est déjà partagée.

Le travail avec le plus d'accidents du travail et, ou d'arrêts maladie, c'est l'aide à la personne. Cependant, certains ne se considèrent pas comme exerçant un travail pénible

Dominique Rhodes [CGT] : Les gens déclarent individuellement qu'ils ne sont pas prêts à aller jusqu'à 60 ans, mais il est compliqué de juger la pénibilité des autres.

Anne Joulain [FSU]: il est compliqué de juger de la pénibilité et ça a créé des divisions à l'université. Il faut faire attention à ne pas accepter une petite retraite. On doit se battre pour une retraite de haut niveau. Sinon on risque de se faire piéger par nos propres arguments. La question du partage des richesses est importante.

Laurent [CGT]: Le fait d'augmenter l'âge de départ à la retraite va créer une augmentation du chômage. On peut commencer à parler du partage du temps de travail.

Gilles [FSU] : Il y a une difficulté à syndiquer les jeunes et à les faire entrer dans l'engagement. On a une désyndicalisation des retraités et une faible syndicalisation des jeunes. Comment faire pour bloquer les réformes dans ces conditions ? On retrouvera les mêmes personnes qu'en 2019 dans les manifestations.

Anne Jollet [FSU] : Je suis surprise de l'absence des questions d'annuités dans les annonces du gouvernement. Il faut mettre en avant le fait qu'on va augmenter la durée des cotisations. Les jeunes commencent à travailler de façon intermittente, et perdent des annuités. Ça empêche aussi une vision collective car ça met en avant des situations particulières.

Victorien Pâté [CGT] : les jeunes font des années de césure etc, l'âge d'entrée dans la vie active recule donc il y a un recul de fait. Sur la question des jeunes, depuis 2010, le nombre d'emplois n'a pas varié, mais il y a 400 000 travailleurs de plus de 55 ans en plus et 400 000 jeunes en moins. Le recul de l'âge de départ à la retraite ne crée pas de l'emploi. On ne peut pas absorber les nouveaux travailleurs si on ne fait pas sortir les gens du marché du travail. Sur la question des pensions, elles baissent car il y a une augmentation de l'âge sous même législation. Les gens essaient de travailler un ou deux ans de plus pour être en surcote. Certains vont déjà jusqu'à 64 ans, pour les métiers les moins pénibles. Ce sont ceux qui ont le plus de mal qui vont devoir augmenter leur temps. On va payer des allocations chômage / RSA à des gens qui devraient être en retraite. Il y a aussi un impact sur la santé mentale : au chômage on culpabilise.

Hervé [FSU]: Sur les jeunes, c'est particulièrement vrai dans l'enseignement supérieur car les 3/4 des postes ouverts sont des remplacements de départ à la retraite. Nos organisations syndicales ne sont pas satisfaites de l'état actuel. Pour les femmes notamment à cause des bonifications enfants, elles ne pourraient pas partir en retraite.

Zoé [CGT] : Faire en sorte que les jeunes s'engagent est compliqué : il y a une forme de fatalisme "de toute façon, quand on aura l'âge de partir à la retraite ça n'existera plus". Il faudrait réussir à les intéresser au sujet avec des avancées qui les touchent directement, comme par exemple la prise en compte de certaines années d'étude dans les annuités.

Alexis Jeamet [CGT] : Il y a un différentiel qui évolue dans le mauvais sens entre les annuités et l'âge : le capital exige des travailleurs formés. La CGT a une réflexion sur la question de la prise en compte des années d'étude, ça pourrait être en effet une façon de mobiliser les jeunes. Faire des études, c'est un début du travail. La question est de savoir comment : cotisées ? Octroyées en semestre comme les enfants ?

Hervé [FSU]: Le COR dit dans son dernier rapport que le système est financé jusqu'en 2070, la retraite des jeunes est assurée. Si la réforme a été arrêtée en 2019, c'est aussi parce que la mobilisation a payé.

Steeve Christmann [CGT] : Aujourd'hui le gouvernement banalise le chiffre de sans emploi en mettant en avant le discours des entreprises qui disent qu'elles ne trouvent plus personne. Ça balaye l'argumentaire de l'arrivée sur l'emploi . Quand on ramène des CV aux employeurs déjà triés, ils ne veulent pas recruter. Il faut faire bouler l'argumentaire des chômeurs qui ne souhaitent pas bosser.

REPAS

Financement de la recherche

Introduction de la tribune

Victorien Pâté [CGT] : Ce qui compte à l'université ce sont les personnels et les usagers. Les enseignants chercheurs sont censés avoir un temps divisé, dans la réalité ils font de la recherche quand ils ont le temps. La recherche publique en pâtit. L'enseignement supérieur, c'est un budget d'un virgule cinq points du PIB. Ce qui est dans la moyenne de l'OCDE bien que ça soit une mauvaise référence (tout le monde n'a pas le même niveau de vie). La part publique de ce budget est d'un virgule deux points du PIB. C'est moins qu'en Allemagne ou que dans les pays scandinaves. Le budget d'ESR est inférieur au budget alloué par Amazon à la recherche et au développement. Une seule entreprise est supérieure à ce qu'un pays peut développer pour l'ESR. Les bourses représentent 2.2 millions d'euros par an en France. L'ISF représente 4 milliards. Si on avait maintenu l'ISF, on aurait pu doubler voir tripler les bourses. Les étudiants sont forcés d'accepter des boulots que personne d'autre n'accepterait. Il y a donc un problème de masse financière.

Il y a aussi un problème de financement et de répartition. Il y a de grosses disparités entre les établissements, les filières. Pour un étudiant en prépa, l'état dépense environ 13400 euros par an, contre 3400 euros pour un étudiant à l'université. Il y a beaucoup moins de boursiers en prépa qu'à la fac.

L'autonomisation des universités est aussi un problème : les universités gèrent elles même leur masse salariale. Si elles embauchent un contractuel c'est du droit privé, il y a donc moins de cotisations patronales.

On a peut de fonctionnaires mais on fait exploser leur nombre d'heures supplémentaires.

Les vacataires assurent la majeure partie des cours et sont payés 26 centimes sous le smic. On précarise le personnel de l'éducation supérieure.

L'augmentation du nombre d'étudiants (baby boom de 2000) n'a pas été anticipée, et il n'y avait pas assez de place à l'université. Il faut augmenter le nombre de places.

Avec l'inflation, il faut vérifier que l'augmentation des budgets soit supérieure à l'inflation, sinon, cela équivaut à une diminution des budgets.

Etudier à l'université c'est faire des sacrifices.

Hervé [FSU] : Depuis 2008, la part de l'ESR dans le budget de l'État n'a pas cessé de diminuer. Il y a une continuité des politiques gouvernementales et notamment avec la NRU et les responsabilités et compétences élargies des fac, notamment sur la gestion de la masse salariale.

Les réformes sont orientées vers le fait de rendre performante au niveau économique la recherche publique. A cette fin, il y a plusieurs tactiques. La première est de dire qu'il va falloir subordonner le financement à cet objectif là. L'autre grand mantras est qu'il faut changer l'emploi public car l'emploi titulaire est trop protecteur. Le "nouveau management public" est un moyen pour dénigrer le statut des fonctionnaires, développer l'emploi contractuel, diminuer les salaires, augmenter les primes individualisées, réduire les financements publics des établissements, culpabiliser et infantiliser les minorités éligibles aux primes, détourner les universitaires de la recherche en les noyant sous les procédures administratives chronophages.

Le projet de loi de finances 2023 propose une augmentation du budget de 1.5 milliards. Mais 7% d'inflation, il aurait fallu augmenter de 2.1 milliards.

Mme Vidal a bien fait son travail : elle a rendu sélectives toutes les filières alors que c'était une ligne rouge de toutes les organisations.

L'enjeu est de réduire les inégalités entre université. Nous sommes un service public, on devrait pouvoir bénéficier d'un enseignement et d'une recherche de qualité. Si on voulait tous le même taux d'encadrement que Paris Saclay, il faudrait recruter 62000 personnels, et investir environ trois milliards d'euros.

Marie Buisson [CGT] : Toute la recherche n'est pas faite dans le public. Dans le privé les questions de rentabilité immédiates prennent le dessus ce qui fait qu'il y a eu un fort abandon de la recherche fondamentale. La recherche appliquée se cantonne à des projets de deux trois ans, sans long terme. Le privé veut laisser la recherche fondamentale à l'État car il n'y a pas de retour sur investissement.

Sur le public, tout financement par appel à projet signifie qu'un chercheur à bac plus 8 doit faire un travail administratif de montage de dossier qui n'est pas pris en charge dans la formation des chercheurs. Il y a de la perte de qualité de recherche, d'encadrement...

Les mêmes problèmes existent dans le privé.

La CGT demande 1% du PIB pour la recherche publique.

Dans les prochains mois, il y a un risque que des universités ferment pour économiser de l'énergie. C'est un décalage emblématique entre nos moyens et la réalité.
Il y a un sous-investissement dans l'éducation publique.

Débats

Anne Joulain [FSU] : Le surcoût énergétique pour l'université de Poitiers va s'élever à 4 millions d'euros. Mais à l'intérieur d'une même université, les situations ne sont pas égales. Il y a énormément de personnes en burn out, en retrait, en arrêt
Il y a un manque de reconnaissance des diplômés universitaires.
L'apprentissage n'est pas une solution miracle pour intégrer les étudiants de classes populaires. A Poitiers, on est concernés par l'arrivée du privé avec le soutien des collectivités locales à cause du manque de place dans le public.

Christophe Sicot [CGT] : Est ce que c'est un manque de vision ? je pense que c'est un vrai choix. Ce qui se passe aujourd'hui a été prévu il y a 25 ans. C'est quelque chose de très organisé. Le gouvernement ne propose pas de télé enseignement, il propose de ne pas compenser.

Fermer est finalement peut être une solution : on ne peut pas accueillir les élèves dans ces conditions, on ne sait pas faire.

Il faut voir ce qu'on peut proposer au niveau syndical. Ca peut faire réagir les collègues

Fabienne Ricard [FSU] : Il y a une aide importante de l'État pour la transition énergétique. Mais les techniciens spécialisés appelés par l'université vont voir à grand Poitiers comment sont rémunérés les techniciens sur le territoire, et il ne viennent pas. L'argent existe, on a eu des aides de l'État, mais il n'y a pas de personnel.

Des études démographiques montrent que la France va décliner à partir de 2046 et qu'il va falloir s'appuyer sur les vagues migratoires.

On a pas envie de gens qui fassent des études, on veut des ouvriers qui ne réfléchissent pas, de la main d'œuvre corvéable à merci. Politiquement l'État n'a pas intérêt à ce que les jeunes fassent des études.

La prépa est, quoi qu'on en dise, un facteur de mixité. Ça reste public, et c'est valorisant de se dire que le public peut être performant et accessible aux classes moyennes.

Nathalie Bazire [CGT] : Il y a une perte de sens pour l'ensemble des citoyens.

37000 vœux ont été faits dans le public sur parcousup. Mais de plus en plus les classes populaires vont aller dans le privé car elles n'ont pas le choix. Il y a aussi les questions de transport, de logement.

On assiste aussi à une augmentation du nombre d'écoles privées financées par des grands groupes sur le territoire avec des apprentissages spécifiques.

Marie Buisson [CGT] : Ce qui m'intéresse c'est qu'il y a un double discours : ils détruisent tout aujourd'hui y compris le lycée professionnel, il faut mettre tous les élèves en apprentissage, mais ils ne les embauchent pas.

Concernant les fermetures de fac, les lycées ont commencé à annoncer la même chose pour montrer où on en est aujourd'hui.

Victorien Pâté [CGT] : Il y a un manque de mixité en “prépa de campagne” par rapport aux “prépas de ville”. Quelqu’un d’une famille modeste ne peut pas aller dans une prépa parisienne.

L’université en théorie est gratuite mais il n’y a pas d’égalité d’accès au service public et il y a un coût caché que toutes les familles ne peuvent pas assurer.

Le calendrier parcoursup de sélection fait peur, tandis que les écoles privées se remplissent avant. Les élèves prennent une assurance privée en s’inscrivant dans ces écoles, par crainte de ne pas être accueillis dans le public.

Pour la recherche et le développement, en France on a diminué les budgets et les connaissances. Par exemple, Sanofi qui a perdu la capacité de faire un vaccin, ce qu’on a pu constater avec le Covid.

Il y a aussi une perte de liberté dans la recherche avec les appels à projet : celui qui finance décide de ce qu’on cherche.

Dominique Rhodes [CGT] : la recherche fondamentale, qui pourrait davantage être au public, on la demande au privé dès lors qu’il y a des gains économiques pour l’entreprise qui va la mener. Derrière la recherche, il y a la notion de progrès. Cette perte du sens que vous vivez vient du fait que la notion de progrès est dévoyée, il doit y avoir une notion émancipatrice dans le progrès. Par exemple, la 5G qui permet de connecter des chaînes de production sans techniciens dessus. Est-ce vraiment du progrès ? Le capital fait ça pour augmenter son taux de profit.

Zoé Maraval [CGT] : Je ne pense pas que laisser fermer les universités en espérant que les gens prennent conscience de la situation soit une solution. On l’a vu pendant le confinement, quand les universités sont fermées, les étudiants sont isolés, parfois forcés de rentrer chez leurs parents, ils n’ont plus de vie sociale. Fermer les universités c’est mettre directement les coûts énergétiques sur les étudiants. Je pense qu’il y a d’autres moyens d’action à trouver.

Hervé [FSU] : sur le master, la génération parcoursup y arrive et il n’y a pas de places supplémentaires. En licence, ça passe, en master il y a un encadrement différent (mémoire...). Le nombre de places est critique.

Récemment il y a eu des années exceptionnelles (covid...), c’est le budget de l’université qui a financé ça, il n’y a eu aucune solidarité de l’état, en réduisant les budgets de master et de la recherche (70 millions et 165 millions) c’est le budget d’une grosse université qui n’a pas été exécuté en 2021.

L’université de Poitiers a le plus bas taux de masse salariale sur la subvention du champ du service public. Par rapport à la moyenne nationale, il manque 100 places de titulaire.

Sur les écoles d’entreprise, est-ce que les multinationales recrutent beaucoup ? Que les grandes entreprises fassent leur grandes écoles, ça a toujours existé, mais pour quelle qualification et quelle employabilité ?

On sabote la formation initiale classique universitaire avec la formation en bloc de compétence.

Le sens de la recherche c’est posé de tout temps, toute révolution industrielle est une destruction créatrice. Le grand enjeu est de partager la productivité qui est générée. Si on s’en sert pour réduire le temps de travail ça a du sens pas si c’est pour produire le capital,

mais il faut s'appuyer sur un rapport de force.

Marie Buisson [CGT] : à la cgt on est pas contre l'apprentissage, l'alternance, mais la différence c'est qu'en alternance ils sont encadrés par un tuteur, on peut remettre en cause le stage sans remettre en cause le diplôme.

Anne Joulain [FSU] : en ce moment il y a une forte hausse de l'apprentissage car il est présenté comme une solution miracle et non comme une autre forme de pédagogie. L'effet parcourup est très angoissant et c'est normal que les élèves aillent vers le privé, ce qui est très pernicieux.

La fermeture est évidemment la pire des solutions et c'est une punition pour les étudiants, le problème c'est que en ce moment on est face au concours lépine de comment passer l'hiver, et il n'y a aucune remise en cause de ce qui se passe et qu'il faut montrer que c'est inacceptable de proposer des doudounes aux étudiants.

Christophe Sicot [CGT] : Evidemment on est d'accord que c'est le pire, les enseignants le vivent aussi, mais on cherche toujours les moyens d'action, il faut réfléchir ensemble pour trouver des solutions car sinon ils vont mettre en place des choses pérennes et on va détériorer les conditions de vies et de travail des étudiants et personnels à long terme.

Julien Hémon [CGT] : Sur la question de l'alternance : on délègue aux employeurs et il n'y a pas de contrôle. Dans mon entreprise, les alternants passent 7 heures par jour au téléphone, je ne suis pas sûr que ça leur apprenne quoi que ce soit.

L'état actuel est au service des entreprises.

L'hiver, c'est une situation qu'on peut anticiper. On peut communiquer envers les collègues, la population pour ne plus être dans la réaction mais l'action. La situation n'est pas normale.

Fabienne Ricard [FSU] : Est ce que les différentes universités peuvent se regrouper pour faire des achats groupés et payer moins cher leur électricité ?

Julien Hémon [CGT]: Est-ce que les universités peuvent refuser de payer ?

Victorien Pâté [CGT] : De toute façon, la perte sera publique .Le fait qu'EDF ait beaucoup de revendeurs n'a pas de sens.

Hervé [FSU] : Le prix de l'électricité produite par EDF n'a pas augmenté, l'augmentation est artificielle.

Bruno Lemaire a dit qu'il était hors de question de fermer les universités et que l'électricité serait financée. Cependant les universités devront d'abord épuiser leurs réserves. A la prochaine crise, l'université va s'effondrer.

Anne Joulain [FSU]: suite à l'intersyndicale de l'université la semaine dernière, on va essayer de mettre en place une action symbolique pour apporter des caquettes devant la préfecture ou la présidence pour montrer notre " contribution".